



Ville préfecture, située au cœur de la Vendée, La Roche-sur-Yon est **un territoire dynamique** qui compte plus de 100 000 habitants au sein d'une agglomération composée de 13 communes.

Directeur de police municipale (H/F) – 100%

Cadre d'emplois :

- Cadre d'emplois des directeurs de police municipale (catégorie A)
- Filière police

Service d'affectation :

- Pôle Services à la population
- Direction Proximité et prévention
- Agent placé sous la responsabilité du directeur Proximité et prévention

Contexte et préambule :

La Ville de La Roche-sur-Yon souhaite faire évoluer sa Police Municipale. Actuellement, le service de Police Municipale est composé de 20 agents Policiers Municipaux et de 8 Agents de Surveillance de la Voie Publique.

Dans le cadre de l'évolution du service et dans un premier temps, deux maîtres-chiens sont en cours de recrutement. Dans un second temps et en lien avec la création de l'Hôtel de Police commun Police Nationale et Police Municipale, il est prévu de renforcer les effectifs de Police Municipale pour à terme atteindre un effectif de 40 agents de Police Municipale. Il est également affiché comme objectif à plus court terme de mettre en place une brigade de police municipale de nuit. C'est dans ce cadre que le présent profil de poste de directeur vise à renforcer le management de la Police Municipale et des ASVP avec pour principales missions la mise en œuvre de l'ensemble de la stratégie de la politique de sécurité et de prévention de la Collectivité.

Relations fonctionnelles :

EN INTERNE :

- Les autres Directeurs et Responsables de services,
- Les élus en charge des différents secteurs d'intervention,
- Les partenaires institutionnels : Police Nationale, Procureur de la République, services de la préfecture...
- L'ensemble des services prestataires de la Ville et notamment les services supports.

EN EXTERNE :

- La Police Nationale,
- Les membres du CLSPDR...,
- Les habitants et les usagers,
- Les différentes instances.

Principales responsabilités :

EN MATIERE DE MANAGEMENT STRATEGIQUE :

- Mise en œuvre des orientations de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance en lien avec le CLSPDR, définition et suivi des indicateurs d'activités et de performance du service...
- Création et mise en place de la Brigade de nuit en lien avec les objectifs définis par la Collectivité,
- Mise en œuvre, montage et suivi du projet d'Hôtel de Police commun Police Nationale et Police Municipale,
- Anticipation, gestion et mise en œuvre du projet de renforcement de la Police Municipale dont l'objectif est d'atteindre 40 agents à terme.

EN MATIERE DE MANAGEMENT OPERATIONNEL :

- Management des Policiers Municipaux et des ASVP,
- Responsable du pilotage des projets et de la gestion des ressources,
- Gestion opérationnelle de crise et lors d'évènements majeurs,
- Mise en œuvre de l'ensemble de la stratégie de la politique de sécurité et de prévention de la Collectivité.

Activités stratégiques :

- Définir et mettre en œuvre la stratégie de sécurité locale en lien avec les élus,
- Assurer la coordination avec la Police Nationale et développer le partenariat avec les autres acteurs de la sécurité,
- Coordonner les actions de la Police Municipale et créer des synergies,
- Suivre et anticiper les évolutions législatives et réglementaires en matière de sécurité publique,
- Analyser et évaluer l'activité du service et assurer le reporting.

Activités opérationnelles :

- Mener et assurer les missions de sécurité et de tranquillité publique,
- Organiser, superviser et contrôler les interventions des Policiers Municipaux et ASVP,
- Assurer l'organisation de la surveillance des événements municipaux et la gestion des risques associés,
- Planifier et optimiser les patrouilles en fonction des besoins du territoire et des priorités politiques,
- Garantir l'application des arrêtés municipaux et assurer la gestion des infractions,
- Mettre en place des opérations de contrôle et de prévention (sécurité routière, lutte contre les incivilités...),
- Veiller à la réactivité et à la qualité du service rendu,
- Superviser l'activité du centre de supervision urbain de vidéosurveillance et l'installation / maintenance du parc des caméras de vidéosurveillance de la collectivité,
- Etudier et mettre en place des patrouilles de nuit de la Police Municipale en poursuivant le processus d'évolution et en associant l'ensemble de l'équipe.

Activités administratives et financières

- Piloter les moyens de la Police Municipale,
- Gérer le budget et les ressources du service de Police Municipale,
- Superviser la gestion administrative des agents (plannings, formation, équipement, ...),
- Rédiger des rapports, bilans et comptes rendus pour la municipalité,
- Veiller au respect des normes déontologiques et juridiques de la profession.

Compétences et qualités requises :

TECHNIQUES :

- Connaissance approfondie du cadre réglementaire de la Police Municipale,
- Connaissance de l'ensemble des acteurs de la prévention et de la sécurité publique,
- Maîtrise des techniques d'intervention et des enjeux de sécurité en milieu urbain,
- Capacité d'ingénierie et de pilotages de projets,
- Maîtrise des procédures administratives et budgétaires,
- Compétences rédactionnelles et bureautiques.

MANAGERIALES ET RELATIONNELLES :

- Expérience avérée en gestion d'équipe,
- Capacité à gérer des situations de crise et à prendre des décisions rapides,
- Aptitude à fédérer et motiver des équipes de terrain,
- Sens de l'organisation et capacité d'adaptation aux évolutions du service,
- Sens du service public et de l'éthique,
- Excellentes capacités relationnelles et diplomatie,
- Capacité en matière de gestion de projets,
- Disponibilité,
- Connaissance approfondie du cadre réglementaire et des procédures de la police municipale.

Conditions d'exercice :

- Poste situé dans les locaux de la police municipale
- Travail à temps complet
- Disponibilité requise et adaptabilité liées aux urgences et impératifs du poste
- Déplacements occasionnels

Avantages liés au poste :

- ISFE (part fixe = 33% ; plafond de la part variable = 9 500€)
- Prise en charge employeur pour la prévoyance
- Participation employeur pour le contrat de complémentaire santé labellisé
- Prise en charge à 75% de l'abonnement transports en commun + mise en place du forfait mobilité
- Titres repas
- Adhésions CNAS et Cosel
- Sport santé



Pour nous contacter et/ou postuler :
recrutement@larochesuryon.fr ou sur
emploi.larochesuryon.fr